

Je soussigné(e) (Prénom NOM)
adhérent / souscripteur au contrat (Nom du contrat)
numéro (Numéro du contrat)

Annexe complémentaire de présentation du support en unités de compte

Obligation Globe Juin 2031
Code ISIN FR001400HND1

Modalités d'Investissement

☐ **Période de souscription**

La période de souscription est ouverte à compter du 22/05/2023 et se termine au plus tard le 22/06/2023, sauf prorogation éventuelle.

☐ **Modalités de remboursement anticipé ou à l'échéance**

Concernant les modalités en cas de remboursement à l'échéance, le capital acquis sera automatiquement versé sans frais sur un fonds en euros du contrat ou sur un support en unités de compte à vocation sécuritaire du contrat, identifié comme éligible par l'assureur au moment du remboursement.

☐ **Frais**

En lien avec l'unité de compte

Nous vous invitons à consulter le Document d'informations clés du support d'investissement qui vous a été remis.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'une fourchette achat/vente à hauteur de 1% sera appliquée sur la valeur liquidative de l'unité de compte.

En lien avec le contrat

Vous êtes informés que Obligation Globe Juin 2031 supporte les frais du contrat dont il constitue un support en unités de compte, tels qu'indiqués dans les conditions contractuelles qui vous ont été remises lors de l'adhésion / la souscription.

☐ **Opération(s) non éligible(s) pour la souscription à cette unité de compte**

Par dérogation aux conditions contractuelles applicables à votre contrat, les opérations programmées ainsi que les options d'investissement (versement programmé ; arbitrage progressif...) ne permettent pas la souscription de cette unité de compte.

Si la durée du support est inférieure à 8 ans, celui-ci sera inéligible aux versements initiaux.

Avertissement

Les risques présentés ci-dessous ne sont pas exhaustifs.

Obligation Globe Juin 2031 est une unité de compte représentative d'un support d'investissement risqué même en cas de garantie en capital à l'échéance

Votre attention a été attirée sur les caractéristiques et les facteurs de risques afférents de cette unité de compte et plus particulièrement sur :

- **Un risque de perte en capital non mesurable a priori :**
 - **En cours de vie**
En cas de sortie avant le terme de la formule (rachat total ou partiel, arbitrage, conversion en rente, décès)
- **Le souscripteur est par ailleurs exposé au risque de crédit de l'émetteur et/ou de son garant (faillite ou défaut de paiement). Il peut par conséquent subir une perte en capital totale peu importe le scénario de marché de l'unité de compte.**
 - **les mécanismes compris dans la formule de calcul pour déterminer la réalisation d'un gain ou d'une perte en fonction d'un scénario de marché.**

Déclaration du souscripteur

En conséquence, pleinement informé des caractéristiques de l'unité de compte et compte tenu de vos connaissances et expériences en matière financière, vous déclarez avoir parfaitement compris :

- la nature du support en unités de compte et les risques y afférents
- les mécanismes compris dans la formule de calcul pour déterminer la réalisation d'un gain ou d'une perte du support en unités de compte en fonction d'un scénario de marché
- l'absence de garantie en capital en cours de vie, mais la garantie à l'échéance

L'attention de l'Investisseur est attirée sur le fait qu'une sortie de l'unité de compte représentative du titre du créancier à d'autres dates que les dates prévues contractuellement, notamment suite à un arbitrage, un rachat total ou partiel sur son contrat, un décès ou à une conversion en rente, s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là et qui pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. L'Investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori s'il réalise son désinvestissement avant la Date d'échéance.

Suravenir ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte reflète la valeur d'actifs sous-jacents. Elle n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

SURAVENIR précise que la valeur liquidative retenue pour le support dans le cadre des contrats d'assurance sur la vie correspond au cours de clôture de l'unité de compte.

L'attention de l'investisseur est également attirée sur le fait que la distribution du Titre de Créance se fera par l'intermédiaire des caisses locales de Crédit Mutuel affiliées aux fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Sud-Ouest, Arkéa banque Privée et Fortunéo ce qui pourrait être source de conflits d'intérêts. Par ailleurs, l'Émetteur agit en qualité d'Agent de Calcul ceci pouvant également donner lieu à un conflit d'intérêts dans l'hypothèse d'une perturbation de marché. En cas de demande de rachat, d'arbitrage ou de dénouement du contrat avant l'échéance, l'émetteur ou une entité liée financièrement à

l'émetteur peut décider d'acquérir le titre de créance. Par conséquent, cela est source de conflits d'intérêts potentiels sur la valeur de rachat ou de réalisation du titre de créance.

Je, soussigné(e), adhérent / souscripteur (Prénom, NOM)

✓ déclare avoir reçu et pris connaissance :

des caractéristiques principales par la remise du DIC de l'unité de compte Obligation Globe Juin 2031 - Code ISIN FR001400HND1, que je choisis aujourd'hui comme support en unité de compte dans le cadre de mon contrat

de la brochure commerciale

✓ reconnais avoir été pleinement informé des caractéristiques de l'unité de compte et compte tenu de mes connaissances et expériences en matière financière, avoir parfaitement compris :

- la nature du support et les risques y afférents,
- les mécanismes compris dans la formule de calcul pour déterminer la réalisation d'un gain ou d'une perte du support en fonction d'un scénario de marché,
- l'absence de garantie en capital en cours de vie, mais la garantie à l'échéance.

Fait à, le/...../.....

*Signature de l'adhérent / du souscripteur,
précédée de la mention « lu et approuvé »*

SURAVENIR : Siège social : 232, rue Général Paulet – BP 103 – 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 235 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09).